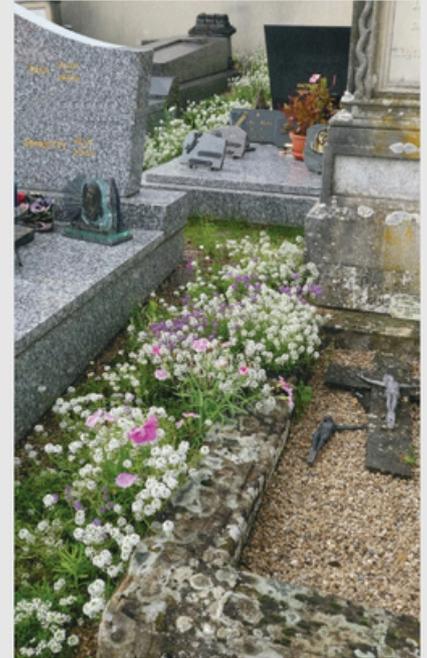


Requalification paysagère / végétalisation du cimetière communal à Mandres-sur-Vair (88)

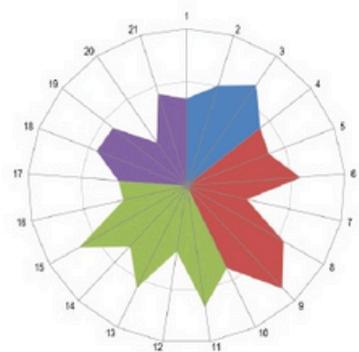
Livraison décembre 2021



► Aspects remarquables

- **Reproductibilité**
- Prise en compte concrète des enjeux environnementaux et évolutions climatiques
- Augmentation des surfaces ombragées et des surfaces végétalisées
- **Diversité végétale** avec formes variées (*semis, vivaces, bulbes, arbustes, cépées, arbres, plantes grimpantes*) et de très nombreuses essences, adaptées à un milieu contraint et à un contexte de dérèglement climatique (*plantes fleuries, plantes aromatiques, plantes grasses, mélanges de semences, etc.*)
- **Protection de la ressource en eau :**
 - Aucun arrosage n'est nécessaire pour les plantations. La totalité des massifs est doublement paillée afin de limiter l'évapotranspiration
 - La totalité des eaux pluviales est traitée en infiltration directe. L'ensemble des revêtements des allées est perméable (gravier enherbé)
- **Filières locales** (*pépinières et semenciers du Grand Est, entreprise basée à 4km du chantier, mobilier urbain de constructeur français*)
- **Démarche de consultation citoyenne** (*balade et atelier participatif avec les habitants dans le cadre de l'étude globale d'aménagement paysager du village*)
- **Valorisation des ressources sur site** (*gravier réutilisés en paillage minéral, couvertines du mur réutilisées pour la création de banquettes*)
- **Matériaux biosourcés** (*tuteurages en pin non traité, fibres de bambou et coco, double paillage en toile de chanvre*).
- Création de « carrés pépinières » sur les espaces en attente de concession (*où des vivaces couvre-sol peuvent être prélevées pour planter les abords des nouvelles concessions au fur et à mesure, être utilisées dans les massifs du village ou encore combler les trous et limiter ainsi le temps affecté au désherbage*)
- Suivi de la reprise des végétaux par la maîtrise d'œuvre pendant 2 ans

Profil d'aménagement durable



- | | |
|--|---|
| 1. Pilotage | 11. Energie et climat |
| 2. Participation/ concertation | 12. Approvisionnement en énergie |
| 3. Evaluation / suivi | 13. Choix des produits et matériaux |
| 4. Territoires et contexte local | 14. Déchets de chantier |
| 5. Choix du site | 15. Préservation faune et flore |
| 6. Densité | 16. Nuisances et atouts |
| 7. Désenclavement et accessibilité | 17. Marché |
| 8. Valorisation patrimoine urbain/rural, architectural, culturel | 18. Réponse aux enjeux du territoire |
| 9. Adaptation au changement climatique | 19. Ambiances sonores, visuelles et hygrothermiques |
| 10. Eaux pluviales | 20. Sensibilisation habitants, usages |
| | 21. Développement du tissu local |

Maitre d'ouvrage	Commune de Mandres-sur-Vair
Architectes paysagistes	Abies paysage • Sens & Paysage
Entreprise	Terideal
Coût de l'aménagement	40€/m ²
Aides financières	Agence de l'Eau 35000
Surface de la zone	2100m ²